



Mes chères Consœurs,
Mes chers Confrères,

S'il est un grand honneur d'être élu au Conseil de l'Ordre, plus grand est encore l'honneur de pouvoir servir ses confrères.

En effet, en choisissant de nous soumettre à vos suffrages, nous faisons le choix de rester dans l'action, au service de la profession et de chacun des avocats à titre personnel qui aurait besoin de notre concours.

Nous saurons également épauler notre nouveau bâtonnier Manuel Furet, tant sa tâche est immense.

Les avocats à défendre, mais également une profession qui se doit de réagir aux projets qui nous concernent et dont certains peuvent être dévastateurs, dans une période déjà difficile pour bon nombre d'entre nous.

Nous souhaitons un conseil dynamique, efficace qui, avec le groupe qu'il forme, soit un véritable défenseur de la profession et un serviteur des confrères.

Plusieurs défis sont à relever tels que notamment :

- La diminution du contentieux, l'allègement du travail des magistrats qui nous ait sans cesse demandé, avec en contrepartie pour nous, des contraintes et des risques professionnels qui nous accablent.
- L'éloignement des juridictions et leurs spécialisations.
- La multiplication des règlementations

Fort de nos parcours professionnels respectifs, nous souhaitons apporter notre expérience au bénéfice de tous.

Christine LESTRADE

Robert RIVES